

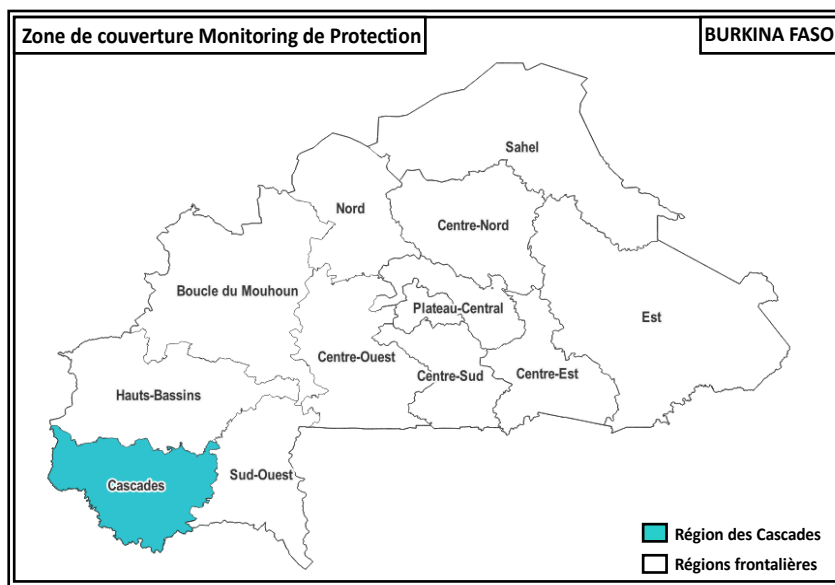
**BURKINA FASO**

Région des Cascades

(27, 484 PDI,

Source : SP/CONASUR,

Date 31/03/2023)



**Rapport mensuel Monitoring de Protection (P21) – Avril 2024**

<p><b>1,881</b> Personnes en déplacements soit <b>277</b> ménages de <b>371</b> hommes, <b>421</b> femmes, <b>586</b> filles et <b>503</b> garçons.</p>	<p><b>20</b> incidents enregistrés avec <b>151</b> victimes dont <b>58</b> hommes, <b>58</b> femmes, <b>18</b> garçons et <b>17</b> filles</p>
<p><b>05</b> cas de protection prise en charge par CIAUD</p>	<p><b>23</b> Cas de protection individuels de protection référés dont <b>09</b> cas de protection individuel et <b>14</b> PBS</p>

## I. Résumé

Au cours du mois d'Avril, le contexte sécuritaire et de protection de la région des Cascades a été marqué par des incidents de protection. En effet, 20 incidents de protection ont été enregistrés dans les communes de **Banfora, Loumana, Mangodara, Niangoloko, Sidéradougou et Soubakaniédougou**. Ces incidents ont fait **151** victimes dont **58** hommes, **58** femmes, **18** garçons et **17** filles.

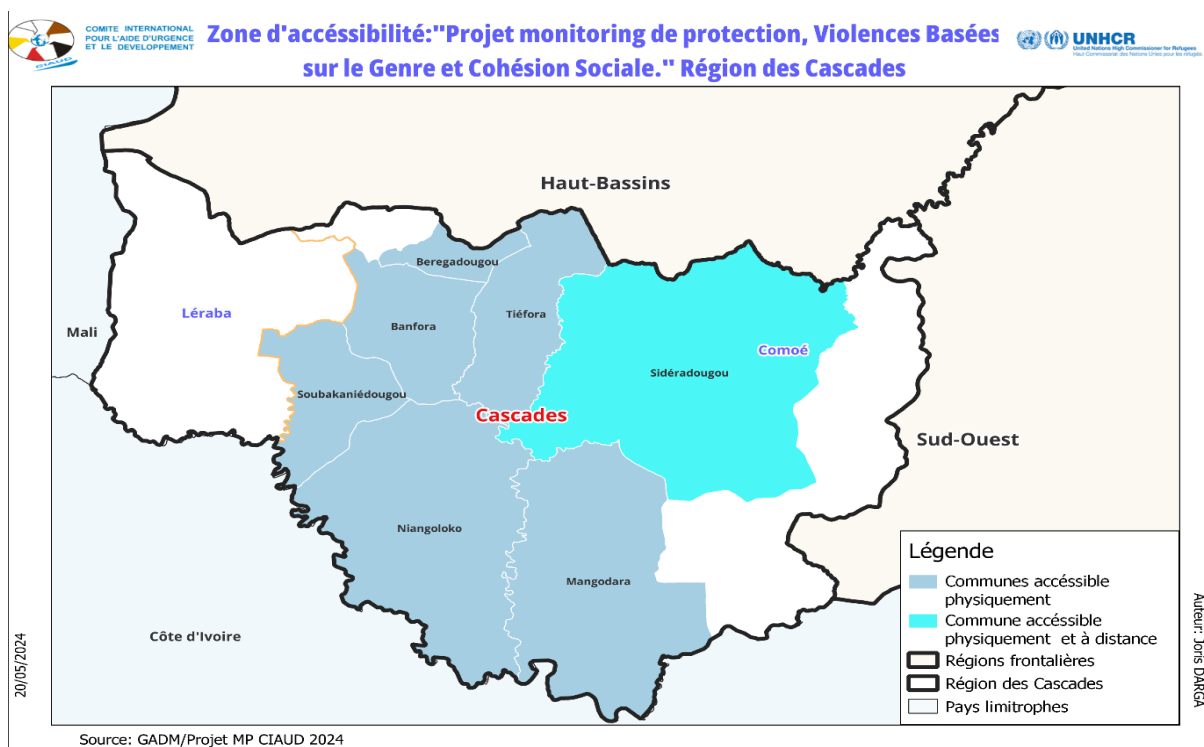
Ces incidents ont occasionné plusieurs violations des droits humains et du droit international humanitaire dont des cas **d'atteinte au droit à la propriété** avec une (01) victime, des cas **d'atteinte au droit à la vie** avec 11 victimes, **des cas d'atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne** avec 12 victimes, des cas **d'atteinte à l'intégrité physique et/ou psychique** avec 118 et **des cas de violence basées sur le genre** avec neuf (09) victimes.

Par ailleurs, le suivi des déplacements de population a permis d'identifier quatre (04) vagues de déplacement primaire et de déplacement retour volontaire. Ces vagues de déplacements ont concerné **277** ménages de **1,881 personnes** dont **371 hommes, 503 garçons, 421 femmes et 586 filles** en provenance de Mangodara et Sidéradougou. Les motifs de ces déplacements seraient liés à l'accalmie de la situation sécuritaire, aux menaces et ultimatum des groupes armés non identifiés (GANI).

## II. Couverture géographique



### • Accessibilité



Durant le mois sous rapport, six (06) communes ont été couvertes en présentiels. Il s'agit des communes de Banfora, Bérégadougou, Tiéfara, Soubakaniédougou, Niangoloko et Mangodara. Par ailleurs, une seule commune a été couverte physiquement et à distance. Il s'agit de la commune de Sidéradougou.

### • Méthodologie de collecte d'informations

La méthode de collecte de données utilisée combine à la fois une approche individuelle et une approche communautaire, une approche quantitative et qualitative. L'administration d'entretiens semi-directifs, permet de collecter des données agrégées à l'échelle des communes puis analysées afin de dégager les tendances de la perception des communautés sur les risques de protection auxquelles elles sont confrontées. L'administration de formulaires d'incidents de protection permet également de documenter les incidents de protection rapportés par les communautés et individus enquêtés. Cette collecte s'effectue de manière mensuelle et rotative auprès d'un échantillon composé « d'informateurs clés » et de « ménages (familles) », de survivant(e)s de violations de droits humains et du droit international humanitaire, tout en s'appuyant sur un réseau de relais communautaires composé de membres de comités locaux de protection et de points focaux communautaires.

Consacrant le principe de localisation, le dispositif de Monitoring de Protection P21 (Projet 21) en place dans la région des Cascades mobilise également l'association MUNYU et la Commission Nationale des Droits Humains (CNDH). Celles-ci permettent de compléter la couverture géographique de l'ONG CIAUD et de couvrir davantage des communes et de villages, y compris les plus difficiles d'accès.

Au cours de ce mois, la collecte d'informations s'est réalisée via les outils suivants :

- **22 questionnaires ménages** administrés dans les ZAD (famille d'accueil, location d'appartement) auprès de **11** hommes et **11** femmes à Banfora, Bérégadougou, Sidéradougou, Niangoloko et Mangodara ;
- **22 questionnaires informateurs clés** administrés dans les ZAD (famille d'accueil, location d'appartement) administrés auprès **11** hommes et **11** femmes à Banfora, Bérégadougou, Sidéradougou, Niangoloko et Mangodara ;
- **11 formulaires d'alertes flashes renseignés** dans les ZAD (famille d'accueil, location et sites spontanés urbains) à Mangodara, Niangoloko et Sidéradougou ;
- **21 formulaires d'incidents de protection** documentant les violations de droits humains et du droit international humanitaire enregistrées dans les ZAD (famille d'accueil, location et sites spontanés urbains) ;
- **23 fiches de référencement** de cas de protection administrés dont **09** cas de protection individuel et **14** PBS.

### III. Typologie des déplacements identifiés

Commune, province, région Localité de départ	Commune, province, région (Localité d'accueil)	Type de ZAD	#ménage	#Personne	#Homme	#garçon	# Femme	# fille	Type de déplacement	Motifs
Mangodara, Comoé, Cascades, Mangodara	Mangodara, Comoé, Cascades, Noumoukiédo ugou	Famille d'accueil	180	1043	170	269	239	365	Retour volontaire	Evolution de la situation sécuritaire
Mangodara, Comoé, Cascades, Mangodara	Mangodara, Comoé, Cascades, Niambri	Famille d'accueil	75	628	142	176	130	180	Retour volontaire	Evolution de la situation sécuritaire
Mangodara, Comoé, Cascades, Mangodara	Mangodara, Comoé, Cascades, Mouroukoudo ugou	Famille d'accueil	17	175	53	51	43	28	Retour volontaire	Evolution de la situation sécuritaire
Sidéradougou, Comoé, Cascades, Farakoro	Sidéradougou, Comoé, Cascades, Sananko	Famille d'accueil	05	35	06	07	09	13	Primaire	Menaces et ultimatum des GANI
Sous totaux :			277	1881	371	503	421	586		

*Source* : Monitoring de Protection (P21), Avril 2024

Le suivi des déplacements de populations a permis de rapporter quatre (04) vagues de déplacements de personnes. Il s'agit de trois (03) vagues de mouvement retour de population dans la localité d'origine dû à l'évolution de la situation sécuritaire et une (01) vague de déplacement primaire dus aux menaces et ultimatums des GANI. Ces déplacements ont concerné 277 ménages de 1,881 personnes dont 371 hommes, 421 femmes, 503 garçons et 586 filles. Ces retours de population vers leur localité d'origine seraient dus à l'accalmie précaire constatée ces derniers temps dans certaines zones dues aux opérations militaires conduites par les BIR dans certaines communes de la région d'une part et d'autres parts aux mauvaises conditions de vie dans les zones d'accueil tandis que ces déplacements primaires seraient dus aux menaces et ultimatum des GANI.

#### IV. Incidents de protection



Incidents

21 Incidents

- Statistiques



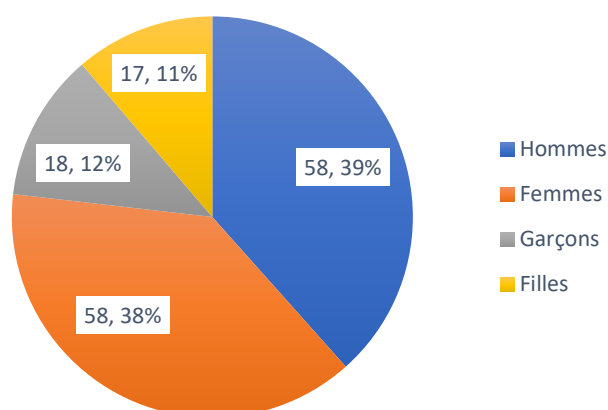
151 victimes



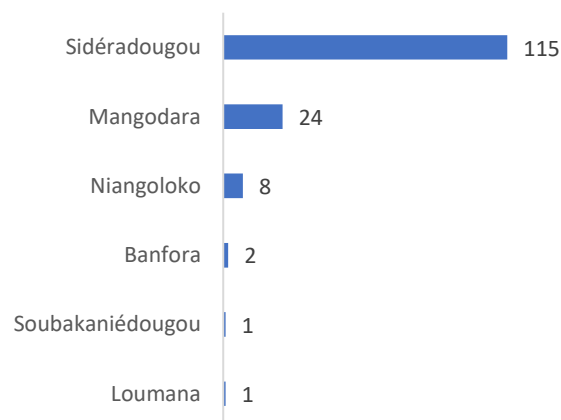
Localités touchées

06 Communes touchées :  
Banfora,  
Loumana,  
Mangodara,  
Niangoloko,  
Sidéradougou,  
Soubakaniédougou

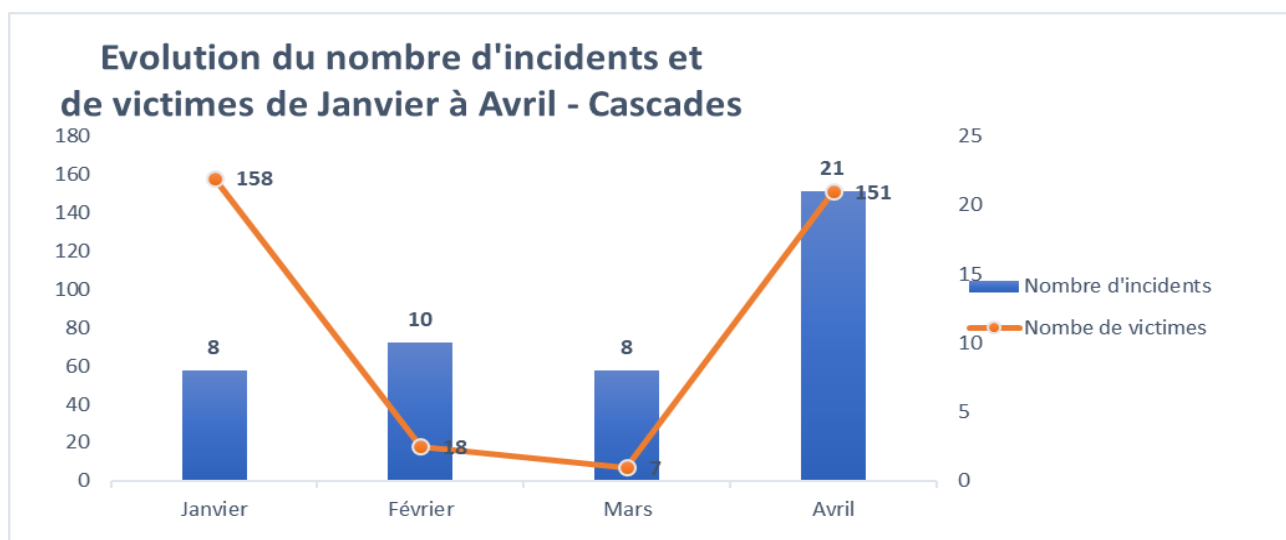
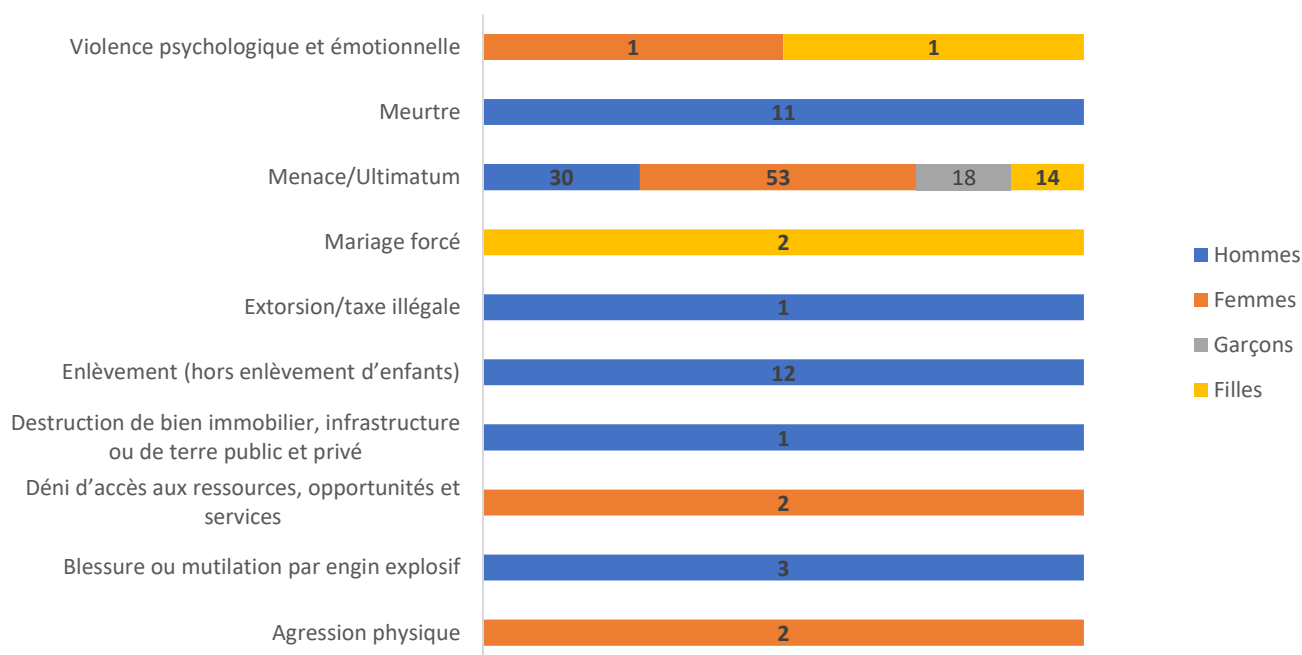
#### Catégorie des victimes



#### Repartition des victimes par communes



## Victimes par type de violation



### • Détails sur les incidents

Au cours du mois sous rapport, 21 incidents ont été documentés dans les communes de Banfora, Loumana, Mangodara, Niangoloko, Sidéradougou et Soubakaniédougou. Ces incidents de protection ont occasionné des violations de droits humains et du droit international humanitaire réparties en cinq (05) catégories de violation dont :

- des Atteintes au droit à la vie avec 11 victimes;
- des Atteintes au droit à la propriété avec une (01) victime;
- des Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne avec 12 victimes;

- des Atteintes à l'intégrité physique et/ou psychique avec 118 victimes;
- des violence basées sur le genre avec neuf (09) victimes.

Ces incidents ont fait 151 victimes dont 58 femmes, 58 hommes, 18 garçons et 17 filles.

## V. Situation par secteur

### V.1. Violence basée sur le genre (VBG)

- **Éléments clés**

Durant le mois d'avril 2024, **huit (08)** cas de violences basées sur le genre (VBG) ont été documentés et référés à l'interne à la section en charge du volet VBG. Ces cas ont été identifiés au sein des familles d'accueil des déplacés internes de Banfora, Loumana, Mangodara, Niangoloko et Soubakaniédougou lors des activités du monitoring de Protection (Projet P21). Il s'agit de deux **(02)** cas d'agression physique contre deux femmes dans les communes de Banfora et Loumana, de deux **(02)** cas de déni d'accès aux services, opportunités et services à deux (02) femmes dans les communes de Banfora et Niangoloko, de deux **(02)** cas de mariage forcé impliquant deux (02) femmes dans les communes de Mangodara et Niangoloko et deux **(02)** cas de violence psychologique et émotionnelle contre à une (01) femme et une (01) fille dans les communes de Niangoloko et Soubakaniédougou.

- **Activité de prévention et de réponse**

Au titre des activités de réponse, les huit (08) survivantes ont été reçues par le gestionnaire de cas de CIAUD à Banfora au sein de l'espace sûr où elles ont reçu un appui psychosocial.

### V.2. Protection de l'enfance

- **Éléments clés**

Rien à signaler (RAS).

- **Activités de prévention et de réponse**

Des appuis psychosociaux ont été apportés aux enfants non accompagnés ou séparés qui sont victimes ou potentielles victimes de traite, à risque de déscolarisation et victime de mariage forcé. Deux (02) séances de sensibilisation grand public portant sur les thématiques en lien avec la protection de l'enfance comme « le travail des enfants et l'éducation scolaire des enfants comme instrument de développement » ont été réalisées au cours de ce mois dans les communes de Niangoloko et Sidéradougou. Ces sensibilisations ont touché 68 personnes dont 27 hommes, 21 femmes, 12 garçons et 08 filles.

En outre, **54** visites à domicile (VAD) ont été réalisées dans les ZAD (famille d'accueil, location) de Banfora, Béréadougou, Mangodara, Niangoloko et Sidéradougou au cours desquelles les parents ont été sensibilisés sur des thématiques en lien avec la protection des enfants.

### V.3. Etat de droit

L'Etat de droit dans la région des Cascades demeure préoccupant. En effet, plusieurs écoles, centres de santé et administrations publiques à Ouo, Sidéradougou, Kouèrè et Mangodara surtout demeurent restent fermés du fait de la situation sécuritaire. Plusieurs villages et axes routiers des communes de Mangodara, Ouo, et Sidéradougou sont sous contrôles des GANI et on signale la présence effective d'engins explosifs improvisés dans certains axes de la commune de Mangodara ainsi qu'une recrudescence des cas d'enlèvement dans cette même commune. Les populations civiles de ces localités n'arrivent plus à vaquer à leurs occupations. De plus, l'activisme des GANI dans ces localités ne facilite pas leur ravitaillement.



#### V.4. Personnes ayant des besoins spécifiques

- **Éléments clés**

Au cours de ce mois, le Monitoring de Protection (P21) (Projet 21) a permis d'identifier **14** personnes à besoins spécifique (PBS). Il s'agit de **04** hommes, **05** femmes, **03** filles et **02** garçons soit **10** PDI et **04** hôtes vulnérables. Il s'agit de femmes veuves, cheffes de ménage PDI comme hôte avec plusieurs enfants à charge, des enfants déscolarisés, de personnes à besoin primaire non satisfait et de personnes âgées incapables de se prendre en charge. Les principaux besoins déclinés par les PBS sont d'ordre alimentaire, médicale, abri, kits scolaires, matériels (AME), en état civil.

- **Activités de prévention et de réponse**

Au titre des activités de réponse, les **14** PBS ont été référés auprès des services de prise en charge.

#### V.5. Cohésion sociale

- **Éléments clés**

Au cours de ce mois le Monitoring de Protection (P21) a relevé que la forte concentration des populations déplacés interne dans les chefs-lieux des communes de la région des Cascades continue de provoquer une pression sur les ressources naturelles (eau potables, terres cultivables). Elle engendre également des tensions entre les différentes composantes de la population civile (hôtes et PDI) et parfois entre membres de la même communauté. Ces tensions ont été plus perceptibles dans les communes de Bérégadougou, Sidéradougou, Mangodara, Ouo et Niangoloko.

- **Activités de prévention et de réponse.**

En termes de prévention trois (03) séances de sensibilisation portant sur les thématiques de la tolérance communautaire et la coexistence pacifique ont été réalisées au cours de ce mois dans les communes de Dakoro, Sidéradougou et Ouo. Ces sensibilisations ont permis de toucher 114 personnes dont 64 hommes, 28 femmes, 12 garçons et 10 filles.

#### V.6. Logement, terre et biens (LTB)

Les questions des logements terres et biens (LTB) demeure d'actualité dans la région des Cascades. En effet, la forte pression des populations dans les zones d'accueil comme Banfora, Bérégadougou, Niangoloko, Mangodara et Sidéradougou a entraîné des problèmes d'accès au logement aussi bien pour les PDI que pour la communauté hôte. Ainsi, au cours de ce mois, trois (03) cas d'expulsion de logement pour raison de loyer impayé ont été constatés dans la commune de Banfora et Niangoloko.

#### V.7. Protection à base communautaire

Pour renforcer la protection à base communautaire, des comités mixtes de protection sont mis en place pour ce qui concerne le volet cohésion sociale du projet. Ces comités appuient l'équipe terrain pour les mobilisations communautaires ainsi que les sensibilisations et font des alertes pour les cas de protection. Au cours de ce mois, ce dispositif a contribué à l'identification de 23 cas individuels de protection, à la documentation de 21 incidents de protection et à l'identification de quatre (04) de vagues de déplacements de population.

## VI. Partage d'informations et coordination

### • Autorités

Dans le but de faciliter la mise en œuvre de ses activités de Monitoring de Protection (P21) (Projet 21), CIAUD et ses partenaires de localisation (MUNYU, CNDH) travaillent en étroite collaboration avec les autorités administratives. Cette collaboration a permis pour ce mois de réaliser des séances de sensibilisation, de faire la remontée et la vérification des incidents de protection.

Par ailleurs, les visites de courtoisie et de partage d'information se sont poursuivies tout au long de ce mois d'Avril.

### • Acteurs humanitaires

Dans le cadre du partage des informations et la coordination avec l'ensemble des acteurs humanitaires de la région des cascades, CIAUD a au cours de ce mois d'avril 2024 :

- Rédigé et partagé onze (11) rapports flash ;
- Participé aux réunions hebdomadaires GCORR ;
- Participé à la rencontre des acteurs humanitaires intervenant dans les Cascades ;
- Participé à une séance de travail de vulgarisation de lignes directrices de la Réponse Rapide au Burkina Faso au profit des ONG et associations de la région des Cascades ;
- Participé au Webinar de lancement- rapport des tendances 2021-2023, Projet P21 ;
- Participé conjointement à la distribution de vivres organisée par l'ONG ACF, ACTED et le service de l'action sociale de Niangoloko ;
- Participé à la table ronde INSO.

## VII. Recommandations

Province	Localité	Objet	Destinataire	Niveau de mise en œuvre	Commentaires
<b>Comoé</b>	Mangodara Sidéradougou Tiéfora Niangoloko Ouo Soubakaniédougou	Apporter une assistance alimentaire, CBI, AME, abris et en cash à plus 500 ménages PDI retournés dans la région	Cluster sécurité alimentaire, PAM, Cluster Abris, UNHCR, CIAUD, Cluster Protection, Services de l'action humanitaire.	Urgent	La situation humanitaire des PDI de la région est alarmante.
<b>Comoé et Léraba</b>	Banfora Mangodara Niangoloko Sidéradougou Sindou Wolonkoto Ouéléni	Faciliter aux PDI l'accès aux documents d'état civil	DGMEC, Action humanitaire, Cluster protection	Urgent	De nombreuses PDI sont sans documents d'état civil